

efficace au sein de l'OMC tout en respectant la souveraineté des divers pays, les impératifs de transparence et le besoin de créer un consensus au sein de l'institution.

Le Canada continue d'œuvrer avec les pays qui partagent ses vues, y compris ceux de l'Union européenne, pour assurer le maximum d'efficacité des processus décisionnels au sein de l'OMC. Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu au Conseil général de l'OMC depuis deux ans, un vaste éventail de pays membres, développés ou en développement, se sont déclarés fermement en faveur du principe fondamental de l'OMC concernant la prise de décision par consensus. Pour accroître l'efficacité de la prise de décisions sur cette base, les membres et le Secrétariat de l'OMC déploient des efforts concertés pour rendre les consultations internes qui précèdent la plupart des décisions prises par les membres aussi transparentes et inclusives que possible. Depuis la Troisième Conférence ministérielle de l'OMC (Seattle), ces efforts ont été très bien accueillis puisqu'ils répondent aux préoccupations de certains membres au sujet des procédures de prise de décisions à l'OMC.

Recommandation 15

Que le Canada lance avec détermination une campagne mondiale visant à examiner en profondeur les organismes mondiaux œuvrant dans le domaine du commerce et du développement afin d'établir un réseau plus efficace, plus homogène et plus efficace. Dans le cas où des institutions n'auraient plus de raison d'être, elles devront être démantelées.

Le gouvernement est fermement résolu à accroître l'efficacité des initiatives internationales visant à favoriser le développement et il est convaincu de l'existence de liens étroits entre le commerce et le développement. Aussi le Canada a-t-il joué un rôle de premier plan dans les efforts en vue de réaliser un consensus général à l'échelle internationale en faveur de la nécessité d'accroître la cohérence des initiatives axées sur le commerce et le développement d'organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'OMC ou les organismes de l'ONU. Ces efforts ont notamment mis l'accent sur l'apport des échanges commerciaux au renforcement des capacités dans le cadre des programmes d'aide au développement et sur une prise de conscience plus aiguë des conséquences qu'exercent sur le développement les règles régissant le commerce.

Cette importance grandissante conférée à la cohérence et à l'efficacité influe sur l'évolution des relations complexes qui règnent entre les organisations internationales actives dans les domaines du commerce et du développement. Le Canada participe pleinement à cette évolution en tant que membre des organisations concernées et exerce son leadership par l'intermédiaire de son passage à la présidence du G-8 et du G-20. À l'heure actuelle, la communauté internationale semble toutefois peu désireuse d'être confrontée aux questions controversées et épineuses que ne manquerait pas de